



## Jean-Michel Blanquer : "Des fermetures de classes, par définition, il y en aura toujours"

INTERVIEW - Invité de LCI, dimanche 28 avril au soir, le ministre de l'Éducation nationale a tenté de rassurer à propos des nouvelles orientations prises par Emmanuel Macron, qui exclut toute fermeture d'école sans accord du maire. Il promet également des créations de postes et une augmentation du budget pour le dédoublement des classes.

- La rédaction de LCI

A la veille du séminaire gouvernemental qui doit permettre de mettre en place les annonces d'Emmanuel Macron, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer était l'invité de LCI pour répondre à quelques interrogations. Notamment sur la fin des fermetures d'écoles sans accord du maire.

Alors que des élus locaux s'inquiètent du fait que l'arrêt des fermetures d'écoles ne signifie pas l'arrêt des fermetures de classes, le ministre a répondu que "des fermetures de classes, par définition, il y en aura toujours", notamment pour des raisons "d'équité du territoire", et parce que, sur un territoire donné, il peut être nécessaire de fermer une classe dans un établissement pour en ouvrir une dans un autre.

Jean-Michel Blanquer a également estimé que, parfois, des maires peuvent souhaiter des fermetures d'écoles, "en cas de regroupements pédagogiques intercommunaux". Et d'insister sur le caractère "historique" de la mesure décidée par Emmanuel Macron, alors que "ça fait 50 ans que des classes ferment en milieu rural".

Combien de postes pour les dédoublements et les 24 élèves par classe ?

Le ministre a aussi précisé comment le gouvernement compte parvenir à limiter à 24 le nombre d'élèves pour chaque classe, de la grande section au CE1, et pour étendre le dédoublement des classes de REP+ aux grandes sections. Il faudra pour cela "2000 créations de postes par an jusqu'à la fin du quinquennat", soit 6000 postes. Pour Jean-Michel Blanquer, qui évoque même une fourchette de 6000 et 10.000 créations de postes, "ça veut dire plus de budget pour l'Éducation nationale".

Interrogé sur une des principales revendications du corps professoral, le pouvoir d'achat, Jean-Michel Blanquer a aussi vanté certaines revalorisations accordées à des professeurs, notamment la prime de 1000 euros pour les professeurs des écoles débutants en REP+, qui sera portée à 2.000 euros l'année prochaine. Et le ministre de se vouloir rassurant sur un autre aspect de la réforme de l'Éducation à venir, qui inquiète particulièrement le corps enseignant : le regroupement dans une même structure juridique des écoles et collèges d'un même "bassin de vie". Alors que beaucoup y voient une disparition du directeur d'école, remplacé par le principal de collège, Jean-Michel Blanquer assure que ce regroupement ne pourra se faire sans "consensus local", avec un accord du maire et du conseil d'école.

>  
>